



MENTION

METIERS DE LA GRH : ASSISTANT

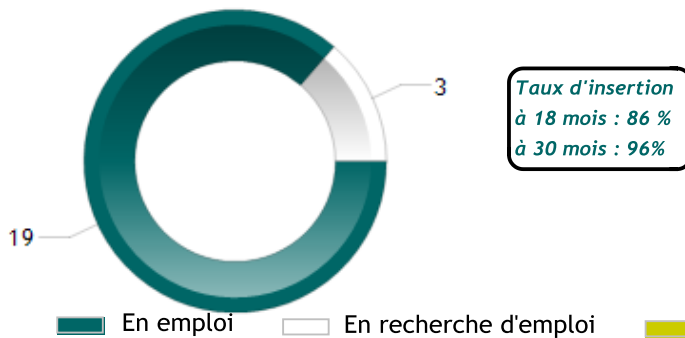
PARCOURS

ASSISTANT(E) RH

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2016,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 22



Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 23



Taux d'insertion
à 18 mois : 86 %
à 30 mois : 96%

■ En emploi ■ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- CONSULTANT EN RECRUTEMENT
- ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES
- RESPONSABLE RECRUTEMENT

- ASSISTANT GESTION ET DÉVELOPPEMENT RH
- CHARGÉ DE PROJETS E-SANTÉ & IOT
- ASSISTANTE RH ET PAIE

- BUSINESS MANAGER DÉVELOPPER
- CHARGÉ DE FORMATION
- CHARGÉ DE GESTION EN RESSOURCES HUMAINES

— SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi *Nombre de réponse(s) : 20*



Emploi en accord avec la formation *Nombre de réponse(s) : 19*

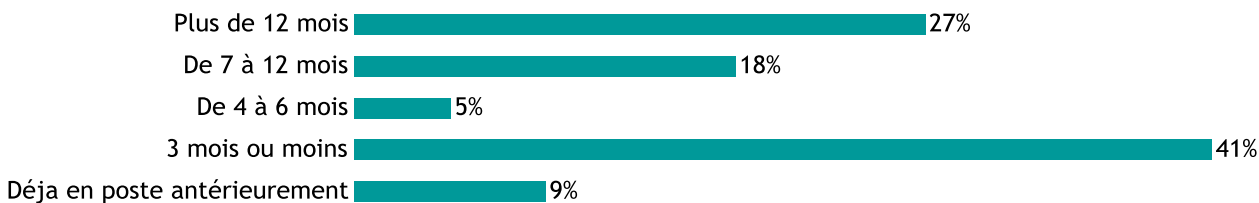


— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI — *Nombre de réponse(s) : 21*

- | | |
|--|-----------------------------|
| Relations (personnelles ou professionnelles) 24 % | Candidature spontanée 5 % |
| Sites dédiés à l'emploi (hors Pôle emploi et cabinets de recrutement) 24 % | Agences d'intérim 5 % |
| Alternance 19 % | Cabinets de recrutement 5 % |
| Annonce dans la presse 10 % | Pôle emploi 5 % |

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 22



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 20



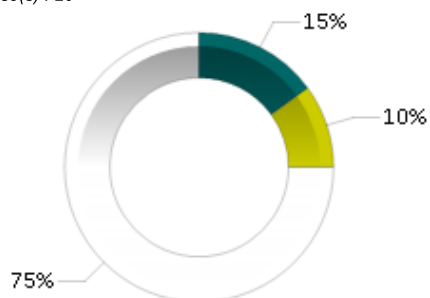
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

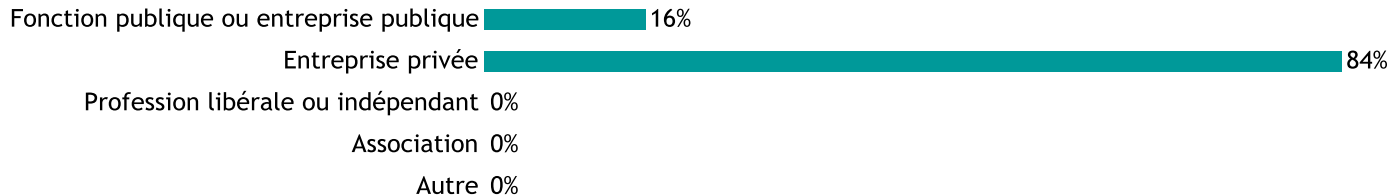
Nombre de réponse(s) : 20



Cadre Technicien Employé

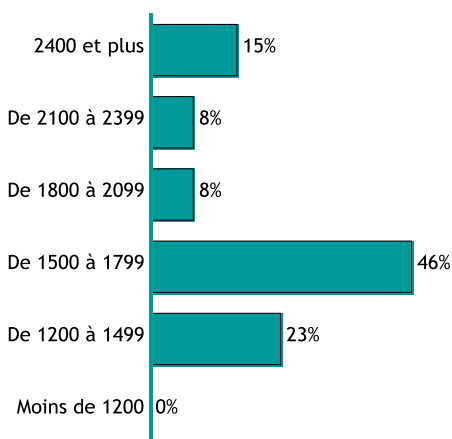
Employeur

Nombre de réponse(s) : 19



Revenu net mensuel (dont primes) en Euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 13



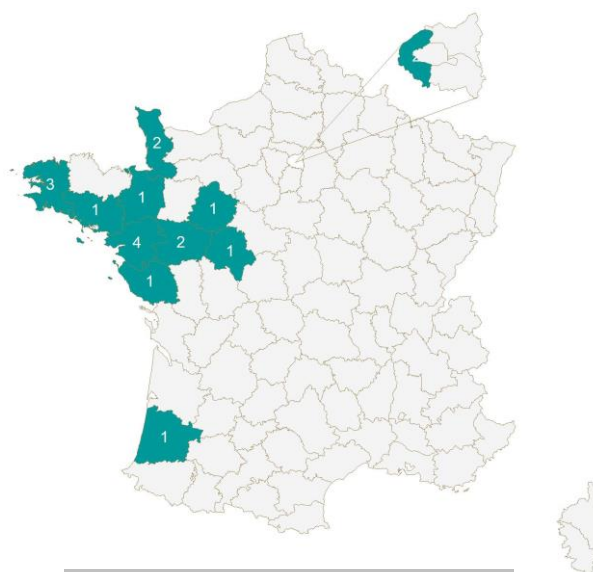
Salaire médian : 1625 euros

Salaire moyen : 1827 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 20



Emplois à l'étranger: 1